

Recrutement : les malentendus entre entreprises et candidats qui freinent l'embauche



Alors que le marché de l'emploi se tend et que les entreprises déplorent de fortes difficultés de recrutements, il semblerait que les candidatures des professionnels soient régulièrement ignorées. C'est en tout cas le constat de cette nouvelle enquête, analysée par Olivia Jacob, senior manager au sein du cabinet <u>Robert Walters</u>.

35% des candidats utilisent l'ia pour postuler

Pour maximiser leurs chances de trouver un emploi, il n'est pas rare que les professionnels multiplient les candidatures. Ainsi, 75% d'entre eux déclarent envoyer entre 5 et 10 candidatures par semaine. Leur nouvel allié : l'IA. En effet, 35% des répondants utilisent parfois voire fréquemment des outils d'intelligence artificielle pour répondre à une offre.

Toutefois, ces nouveaux usages pourraient avoir un impact négatif, puisque 46% des responsables du recrutement ayant répondu à cette enquête déclarent pouvoir identifier l'utilisation de l'IA dans un CV



lorsqu'ils en reçoivent. Formatage parfait, tournures de phrases et langage impersonnel : des éléments qui peuvent mettre la puce à l'oreille et se retourner contre le candidat. « Si les recruteurs attendent une expression authentique du parcours du candidat, les entreprises recherchent quant à elle de la sincérité, le reflet fidèle de l'expérience d'un candidat, et surtout un lien avec l'offre de poste à laquelle il répond. L'utilisation de l'IA, lorsqu'elle est repérée, peut donc jouer contre lui, et nuire à sa crédibilité », alerte Olivia Jacob.

74% des entreprises recoivent davantage de candidatures

Notre étude de rémunération publiée en décembre dernier révélait que les professionnels étaient toujours aussi optimistes quant aux opportunités d'emploi dans leur secteur (73%). Une confiance qui les pousse à postuler, en nombre. Toutefois, si les entreprises ont des difficultés à recruter, elles peinent surtout à trouver des candidats qualifiés.

En effet, 74% d'entre elles ont remarqué une augmentation du nombre de candidatures, mais déplorent que ces dernières ne correspondent pas toujours à leurs critères. « Les envois de candidatures en masse montrent rapidement leurs limites : les candidats omettent souvent des éléments essentiels concernant les offres et ne personnalisent pas suffisamment leur dossier. Résultat : recruteurs et entreprises sont confrontés à un volume croissant de candidatures peu qualifiées, ne correspondant ni aux compétences requises, ni à l'expérience attendue », note Olivia Jacob. Plus que jamais, les candidatures doivent donc être authentiques, et pertinentes par rapport à l'offre de poste publiée par l'entreprise.

Faire face au ghosting des candidats

Il arrive parfois que les entreprises ghostent les candidats : 80% d'entre eux déclarent ainsi que leurs candidatures sont souvent ignorées par les entreprises. Toutefois, la tendance inverse semble émerger de plus en plus. En effet, face aux processus de recrutements qui s'allongent, certains candidats se sentent découragés (76%), les poussant à ghoster les entreprises au cours du processus, et à ne plus leur répondre.

« Pour renforcer l'engagement des candidats et limiter le phénomène de ghosting, les entreprises doivent accorder une attention particulière à chaque étape du parcours candidat, du pré-boarding à l'intégration. Créer une expérience positive et transparente passe par une communication continue, des retours réguliers et une écoute active des éventuelles préoccupations », explique Olivia Jacob.

Mettre l'accent sur la culture d'entreprise, les valeurs et les opportunités de carrière peuvent également participer à attirer et retenir des candidats motivés, qui s'engageront davantage dans le succès à long terme de l'organisation.

Enquête réalisée par le cabinet Robert Walters



Contact Média : avec Gaia l'IA joue au superréceptionniste



Basée à Avignon, <u>Contact Média</u> est une entreprise vauclusienne spécialisée dans les solutions de communication et de relations clients. Dans cette dynamique d'innovation, elle a conçu Gaïa en janvier 2025 : une Intelligence artificielle (IA) conversationnelle capable de réceptionner et gérer les appels téléphoniques de manière autonome et intelligente.



L'histoire commence en 2006. <u>Fabien Ledoux</u> crée un centre d'appels à Carpentras en B to C, à destination des particuliers. « J'ai toujours exercé ma carrière professionnelle dans les centres d'appels avant de lancer ma propre entreprise. En 2012, j'ai senti que le concept B to C commençait à avoir quelques difficultés. Nous avons changé notre clientèle en faisant du B to B, entreprise à entreprise. Nous en avons profité pour déménager cette même année en zone Courtine à Avignon. En 2015, nous sommes arrivés à 100% de notre activité en B to B », explique le président de l'entreprise, associé avec <u>son épouse Shirley</u>. En 2019, l'entreprise s'est diversifiée en développant le concept de réception d'appels. En 2024, elle a lancé son concept d'intelligence artificielle.



Fabien Ledoux, le créateur de Contact média. Crédit : DR

Cinq métiers différents

L'entreprise propose ses services dans cinq spécialités différentes : la réception d'appels, la prospection commerciale avec prises de rendez-vous, l'enquête de satisfaction, le télé-secrétariat et la qualification de fichiers (mise à disposition des fichiers de contacts pour un client). Les clients travaillent dans des secteurs d'activité variés, dans le secteur public (communauté de communes) et le privé.



Ecrit par le 30 novembre 2025

L'intelligence artificielle

En septembre 2024, l'entreprise a pris la décision de se lancer dans l'intelligence artificielle pour ses activités. « Jusqu'au 1er janvier 2025, l'entreprise proposait la réception d'appels à 100% via l'humain de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi avec ses équipes. Grâce à la technologie, nous avons développé Gaïa qui est issue de l'intelligence artificielle et permet de proposer un service continu 24 heures sur 24 et sept jours sur sept dans toutes les langues avec une voix masculine ou féminine, au choix de l'entreprise. Gaïa est une jolie rousse et elle est entièrement personnalisable par nos clients » explique Laure Ferrera, chargée de mission-commerciale. L'entreprise a travaillé en collaboration avec un développeur externe pour la création de cet outil qui utilise Chat GPT comme base.



Laure Ferrera, chargée de mission-commerciale. Crédit :DR

Une solution hybride

« Nous pouvons ainsi proposer à nos clients la gestion d'appels en humains à 100%, en intelligence artificielle à 100% ou en hybride. Par exemple, nous avons comme client une entreprise qui travaille dans le secteur des bornes électriques pour recharger les véhicules. En journée, ce sont nos équipes qui traitent les appels des clients. Le soir, les week-ends et les jours fériés, Gaïa prend la relève », poursuit Laure Ferrera.

« Nous sommes un petit groupe d'une trentaine de salariés. Il nous était impossible d'assurer un service clientèle 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Cette opportunité avec l'intelligence artificielle permet de répondre à des demandes de nos clients », complète Fabien Ledoux.

Une démarche sociétale

Le monde des centres d'appels n'a en général pas bonne presse. Fabien Ledoux en a conscience et a toujours voulu instaurer un climat de confiance dans son entreprise. Les open spaces sont ainsi de grande taille avec de très bonnes isolations phoniques, pour de bonnes conditions de travail du personnel. Les employés disposent de casques à conduction osseuse. Un espace extérieur est à disposition. Régulièrement, l'entreprise propose les services d'une masseuse et d'un hypnothérapeute à ses salariés et met régulièrement à disposition des fruits frais. Cela permet à l'entreprise d'avoir beaucoup moins de turnover que ses concurrents qui sont basés principalement à l'étranger.

Un concept en progression

Le concept Gaïa est en train d'évoluer avec de multiples adaptations. Elle permet de travailler avec des clients issus de nombreux secteurs d'activité comme l'immobilier, l'assurance, l'industrie, une communauté de communes uniquement le week-end et une entreprise de bornes de recharges pour véhicules électriques. L'avantage de ce concept est de n'avoir aucun appel perdu, augmentant ainsi la satisfaction du client.

« On va lui donner toutes les thématiques d'appels qu'elle est susceptible de recevoir, avec les réponses à apporter, détaille le patron de <u>Contact Média</u>. Un cadrage est également réalisé pour lui apporter des limites si le client pose des questions hors du sujet. Gaïa a de multiples compétences : l'accueil et la gestion des demandes des clients, le transfert d'appel auprès des équipes. Elle utilise au maximum des expressions humaines comme par exemple 'je comprends votre agacement' pour un client qui n'arrive pas à me remettre son câble. En plus des appels entrants, elle a la capacité de faire des appels sortants en réalisant des enquêtes de satisfaction client ou des campagnes de rappels téléphoniques. »

Rester en France

Les perspectives de l'entreprise sont dans un premier temps de capitaliser sur ce concept Gaïa en le faisant évoluer. « J'ai la ferme intention de rester en France en couplant des appels humains et ce nouveau concept basé sur l'intelligence artificielle. La force de notre entreprise de petite taille par rapport à certains concurrents est la flexibilité », assure Fabien Ledoux.

Olivier Muselet

Contact média en chiffres :

- 30 salariés
- chiffre d'affaires 2024 : 1,25M€ (chiffre estimé 2025 : 1,4M€)
- Portes ouvertes pour les professionnels le mercredi 3 septembre à 18h30, avec une démonstration de Gaïa



CCI de Vaucluse : l'intelligence artificielle au service des TPE et PME



La <u>Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse</u> organise un webinaire dédié à l'intelligence artificielle au service des TPE (très petites entreprises) et PME (petites et moyennes entreprises) de la région ce mercredi 2 juillet. Il est encore temps de s'inscrire.

Ce mercredi 2 juillet, l'IA sera mise à l'honneur au cours d'un webinaire proposé par la CCI de Vaucluse. Adressée aux TPE et PME régionales, cette journée permettra aux entrepreneurs de mieux connaître toutes les clefs pour booster leur compétitivité et leur visibilité en ligne.



Le programme

L'événement débutera à 10h avec deux échanges animés par des experts sur les thèmes 'Croissance & compétitivité : l'IA au service des PME' et 'Compétences d'avenir : l'IA au service de l'emploi et la formation'.

À partir de 11h, les entrepreneurs pourront en apprendre davantage sur le référencement naturel. Ils découvriront comment sélectionner les mots-clés pertinents pour maximiser leur visibilité en ligne, mais aussi comment l'intelligence artificielle peut transformer leur manière de rédiger du contenu pour mieux répondre aux attentes de leur audience et des moteurs de recherche.

L'après-midi, quant à lui, sera axé sur la publicité avec les principaux formats de la publicité en ligne pour maximiser l'impact de sa stratégie. Les participants au webinaire apprendront aussi comment générer des annonces performantes avec l'aide de l'IA.

Webinaire 'L'IA au service des TPE/PME'. De 10h à 15h30. Inscription en ligne.

IA et management : « Attention à protéger notre humanité »





<u>Force Cadres</u> vient d'organiser <u>une grande soirée sur le thème 'L'IA au service de l'humain'</u>. L'événement de l'association présidée par Pierre Jacquier s'est tenu au multiplexe du Pathé Cap-Sud en présence d'une centaine de cadres et entrepreneurs du Grand Avignon.

Au programme, une conférence suivie d'une table-ronde et d'un débat animés par Marie-Cécile Drécourt. Le tout axé sur les nouvelles méthodes de management s'appuyant sur l'Intelligence artificielle dans les entreprises.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Crédit: DR/Force Cadres

Préserver son esprit critique et son esprit de synthèse

<u>Cécile Déjoux</u>, directrice de l'observatoire Future of Work, professeure des universités au Cnam, autrice de plusieurs essais sur le sujet, a évoqué les transformations managériales déjà en œuvre et à venir. Si l'IA permet de gagner du temps sur certaines tâches, notamment répétitives, si elle est une force dans le domaine de la médecine et dans celui de la créativité, « II faut la prendre comme un exécutant intelligent », a-t-elle souligné. Sans tomber dans le catastrophisme, elle a démontré comment préserver son esprit critique, son esprit de synthèse, ainsi que « l'intuition humaine qui apporte de la valeur ajoutée ». Le management peut être parfois toxique aussi a-t-elle rappelé l'importance de l'aborder par le 'care' (la santé), une approche managériale qui vise à prendre soin de soi et des autres.

Quel impact de l'IA sur le marché du travail ?

« Attention à protéger notre humanité » a-t-elle conclu avant la table-ronde, qui a réuni plusieurs représentants des sociétés Vocaza, JustaxX, LHH Recruitment solutions et SAB84. Ces derniers appliquent déjà leurs propres solutions face à ce nouveau défi et ont ainsi pu témoigner et répondre aux nombreuses questions de la salle : l'impact de l'IA sur le marché du travail ou encore sur le travail des jeunes.







Crédit : DR/Force Cadres

L.G.

IA : hausse de 273% des offres d'emploi en France



Ecrit par le 30 novembre 2025



La deuxième édition du Baromètre mondial de l'emploi en IA 2025 publié par le cabinet de conseil et d'audit PwC, qui a examiné près d'un milliard d'offres d'emploi dans plus de 15 pays, démontre que l'adoption de l'IA s'accompagne d'une montée en compétences, d'une valorisation salariale et d'une croissance nette de l'emploi, même dans les professions les plus automatisées. La France se démarque des autres pays avec 166 000 offres d'emploi publiées en 2024, elle devient ainsi le premier pays européen en volume d'offres d'emploi requérant des compétences en IA.

Le rapport montre qu'entre 2018 et 2024, la productivité du travail dans le monde a été multipliée par quatre dans les secteurs les plus exposés à l'IA — comme les services financiers ou le développement logiciel — passant de 7% à 27%. À l'inverse, dans les secteurs moins exposés à l'IA, tels que l'hôtellerie ou l'extraction minière, la productivité a stagné, passant de 10% à 9%. En France, la demande en compétences évolue rapidement, le nombre d'offres d'emploi dans les métiers les plus exposés à l'IA — qu'ils soient automatisés ou augmentés — a été multiplié par huit sur la même période.

Philippe Trouchaud, Chief Technology & Products Officer, PwC France et Maghreb indique : « L'IA transforme l'économie et le marché du travail à l'échelle mondiale. Loin de détruire de l'emploi, elle en redéfinit les contours et en accroît la valeur. L'emploi progresse dans la plupart des métiers exposés à l'IA. Pour en tirer parti, les entreprises doivent investir dans les compétences : recruter sur les savoirfaire, former en continu, et équiper les salariés. L'IA démocratise l'expertise et permet à chacun d'avoir un impact démultiplié. Aucun secteur ne sera épargné : agir dès maintenant est essentiel. »

L'emploi progresse dans presque toutes les catégories de métiers exposés à l'IA, même les plus automatisés

Contrairement aux craintes souvent exprimées, le rapport ne montre ni destruction massive d'emplois ni chute des salaires. En France, comme dans le reste du monde, l'IA redessine l'emploi de manière significative, avec un effet globalement positif.

Entre 2019 et 2024, les métiers moins exposés à l'IA ont connu une forte croissance (+65% au niveau mondial; +251% en France), mais ceux plus exposés ont aussi progressé (+38% au niveau mondial; +273% en France). Ces derniers se divisent entre emplois « automatisés » (tâches réalisées par l'IA) et emplois « augmentés » (tâches améliorées par l'IA). Dans les deux cas, l'emploi est en hausse dans tous les secteurs analysés, avec une progression plus rapide pour les emplois augmentés. L'écart de croissance (+26 points) place la France devant l'Allemagne (+37 points) et loin devant le Royaume-Uni ou les États-Unis, où les métiers peu exposés progressent davantage.

Les emplois dits « augmentés », dans lesquels l'IA renforce les capacités humaines, connaissent une croissance moyenne de +252% en France, contre +223% pour les emplois plus facilement automatisés. Ces chiffres confirment la tendance observée à l'échelle mondiale : l'IA transforme les rôles plus qu'elle ne les remplace, en particulier dans les secteurs à forte intensité cognitive ou relationnelle.

Les salaires augmentent deux fois plus vite dans les secteurs exposés à l'IA

Les secteurs les plus exposés à l'IA enregistrent une hausse des salaires deux fois plus rapide que les moins exposés, que les emplois soient automatisés ou augmentés.

À l'échelle mondiale, les métiers mobilisant des compétences en IA progressent de 7,5% sur un an, alors même que les offres d'emploi globales ont reculé de 11,3%. Ces métiers sont également mieux valorisés, avec des niveaux de rémunération en moyenne supérieurs de 56% à ceux des autres emplois (contre 25 % en 2023).

Les secteurs qui concentrent le plus d'emplois liés à l'IA sont ceux de l'Information et de la Communication (avec une part d'offres IA passée de 2,5% en 2018 à 3,8% en 2024), ainsi que les activités scientifiques et techniques qui dépassent désormais les services financiers en volume d'offres IA.

Cette dynamique s'accompagne d'une hausse du niveau de qualification requis. En 2024, 58% des offres d'emploi dans les métiers les plus exposés à l'IA exigeaient un diplôme, contre 54% en 2019. À l'inverse, pour les métiers peu exposés, cette part a baissé de 13% à 10%. Autrement dit, les métiers liés à l'IA demandent cinq fois plus souvent un diplôme que les autres.

Olivier Dupont, Associé Workforce chez PwC France et Maghreb déclare : « L'IA transforme déjà en profondeur le marché du travail et ouvre des perspectives prometteuses pour des économies confrontées à des défis structurels, tels que la pénurie de main-d'œuvre ou la faible productivité. Cette étude montre que son potentiel commence à se concrétiser : avec les bons investissements technologiques et culturels, l'IA — notamment agentique — permet de repenser la manière dont les organisations créent de la valeur.



Mais pour accélérer ce mouvement, les entreprises devront investir dans leurs stratégies d'IA et accompagner leurs salariés dans l'acquisition de nouvelles compétences au-delà même du diplôme. »

La révolution des compétences s'accélère

Si le constat est globalement positif pour la productivité, les salaires et l'emploi, l'étude souligne un impératif d'adaptation rapide pour les salariés comme pour les entreprises. Les compétences recherchées évoluent 66% plus vite dans les métiers les plus exposés à l'IA, contre 25% l'an dernier.

En France, les données confirment cette dynamique. Entre 2018 et 2024, les métiers les plus exposés à l'IA ont connu une évolution des compétences 34% plus marquée que ceux moins exposés (indice de 1,3 contre 1). Ce différentiel traduit une transformation profonde des missions demandées, qui impose une montée en compétences rapide pour rester à niveau.

La valeur accordée aux diplômes traditionnels diminue, notamment dans les métiers où l'IA joue un rôle accru. À l'échelle mondiale, la proportion d'emplois augmentés nécessitant un diplôme a chuté de 66% à 59%, et de 53% à 44% pour les emplois automatisés.

En France, la tendance est inversée : les emplois exposés à l'IA demandent aujourd'hui plus souvent un diplôme. Entre 2019 et 2024, la part des offres exigeant un diplôme est passée de 54% à 58% pour les métiers les plus exposés, tandis qu'elle a baissé de 13% à 10% pour les moins exposés. De même, la proportion d'emplois « augmentés » par l'IA nécessitant un diplôme est passé de 58% à 62% sur la même période.

L'impact de l'IA pourrait aussi accentuer certaines inégalités : dans tous les pays étudiés, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois exposés à l'IA, ce qui pourrait accroître la pression sur leurs compétences.

Olivier Dupont précise : « L'avancée rapide de l'IA transforme non seulement les métiers mais aussi les compétences requises. Ce n'est pas un simple enjeu de recrutement : même en payant le prix fort pour des talents IA, ces compétences peuvent rapidement devenir obsolètes sans des investissements pertinents dans la formation continue. »

L'IA, un impératif stratégique pour les entreprises

Pour libérer le plein potentiel de l'IA, les entreprises doivent l'intégrer dès maintenant au cœur de leur stratégie. Le rapport identifie cinq actions clés :

- Utiliser l'IA pour transformer l'ensemble de l'entreprise.
- Considérer l'IA comme un levier de croissance, pas seulement d'efficacité.
- Prioriser l'IA agentique.
- Doter les salariés des compétences nécessaires pour exploiter l'IA.
- Libérer le potentiel transformateur de l'IA en bâtissant la confiance.



Force Cadres organise une soirée autour de l'IA managériale à Avignon



Le mardi 24 juin, l'association avignonnaise Force Cadres organise une soirée sur le thème 'Dirigeants : prenez de l'avance avec l'IA' au cinéma Pathé Cap Sud.

L'association Forces Cadre, présente depuis plus de 25 ans sur le Grand Avignon, dédie une soirée à



l'intelligence artificielle managériale à Avignon. Cet événement permettra de donner des clefs aux cadres vauclusiens afin de répondre à l'interrogation : Comment transformer le pire taux d'engagement salarié d'Europe grâce à l'intelligence artificielle ?

Durant la soirée, <u>Cécile Dejoux</u>, spécialiste de l'IA dans le milieu professionnel, interviendra et proposera la conférence 'L'IA au service de l'humain'. Il y aura également une table ronde, animée par <u>Marie-Cécile Drécourt</u> d'<u>Esperluette Podcast</u>, avec les dirigeants locaux <u>Romain Garcia Arcas</u> de <u>Vocaza</u>, <u>Jessy Harlaut de LHH</u>, <u>Dorine Bastianelli</u> de <u>JustaxX</u>, et <u>Lionel Dosne</u> des <u>Chocolateries Castelain & Damiens</u>. Ensemble, ils évoqueront le retournement client grâce à l'IA, l'IA dans le recrutement, l'automatisation des processus, mais aussi la perspective des entreprises traditionnelles.

Pour vous inscrire à l'événement, cliquez ici.

Mardi 24 juin. De 17h30 à 22h. Pathé Cap Sud. 175 Rue Pierre Seghers. Avignon.

L'entrepreneur Kevin Polizzi sera présent à la prochaine assemblée générale de la CCI du Pays d'Arles



Ecrit par le 30 novembre 2025





La <u>Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Pays d'Arles</u> organise son assemblée générale budgétaire le lundi 19 mai au Palais des Congrès d'Arles avec <u>Kevin Polizzi</u>, entrepreneur engagé et acteur majeur du numérique en Provence, en invité.

La prochaine assemblée générale de la CCI du Pays d'Arles, à laquelle toutes les entreprises du territoire sont invitées, aura lieu le lundi 19 mai à Arls. Ce rendez-vous, organisé chaque année, a pour objectif d'éclairer les perspectives économiques locales et d'évoquer les transformations à venir.

Pour l'occasion, la CCI invitera Kevin Polizzi, fondateur du groupe Unitel, dirigeant d'Unitel Group et président de Thecamp training. L'entrepreneur partagera sa vision du futur industriel des Bouches-du-Rhône, en lien avec les grandes mutations technologiques et écologiques en cours. Au cours de son intervention sur le thème 'Entre IA et Décarbonation de l'industrie : quels défis et interconnexions entre la zone de Fos-Berre et le Pays d'Arles', il abordera notamment les enjeux du débat public sur le territoire de Fos - Étang de Berre, les leviers de réindustrialisation durable, ainsi que l'impact de l'intelligence artificielle sur les modèles économiques et les dynamiques territoriales.

Inscription par mail à l'adresse mreggiani@arles.cci.fr Lundi 19 mai. Partie institutionnelle à 18h. Intervention de Kevin Polizzi à 18h45. Palais des Congrès. 22 Avenue de la Première Division France Libre. Arles.



Ecrit par le 30 novembre 2025

L'IA au programme de la 3e édition du festival du film judiciaire de Pertuis



La ville de pertuis et le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) du Vaucluse présentent la 3º édition du Festival du film judiciaire de Pertuis. L'événement se déroulera le mardi 13 mai au cinéma Le Luberon en présence notamment de Jean-Philippe Lejeune, président du tribunal judiciaire d'Avignon ainsi que du CDAD 84 ainsi que de Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon.

Organisé dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinguance de Pertuis (CLSPD) le festival a pour thème cette année :'Apprendre, juger, penser : l' IA change-t-elle les règles ?'.



« Cet événement désormais incontournable de notre ville s'impose comme un véritable moment de réflexion et de sensibilisation pour notre société, se félicite Roger Pellenc, maire de Pertuis. Cette année, le festival s'intéresse à un sujet fondamental et d'une actualité brûlante : l'intelligence artificielle. La thématique nous invite à nous questionner sur la place de l'intelligence artificielle au sein de notre société et plus particulièrement sur l'influence qu'elle peut avoir dans le monde judiciaire, thématique centrale de notre festival. »

De la justice prédictive à celle des algorithmiques

« Au moment où les missions régaliennes de l'État que sont l'armée et la sécurité se métamorphosent au contact des nouvelles technologies (vidéosurveillance, robots-soldats, etc.), la justice elle aussi est gagnée par la révolution numérique au point qu'on parle dorénavant de justice algorithmique, constate Jean-Philippe Lejeune, Président du Tribunal judiciaire d'Avignon. Des légals techs au logiciel de pseudonimisation de la cour de cassation qui permet l'open data des décisions judiciaires, les outils juridiques contenant de l'IA se développent. Les usages de l'IA en matière judiciaire sont nombreux. La notion de justice prédictive est centrale : elle ne consiste pas à prédire des crimes pour condamner leur auteur avant un passage à l'acte mais il s'agit d'un ensemble d'outils destinés à prévoir autant que possible l'issue d'un litige à partir de probabilités sur la base sur la base de l'analyse de données.



Crédit: Généré par Adobe Firefly



« Le 'juge-robot' remplaçant le juge humain reste toujours un fantasme. »

Jean-Philippe Lejeune, président du Tribunal judiciaire d'Avignon

« L'intelligence artificielle nécessite une prise de recul globale, poursuit celui qui est aussi président du CDAD 84. Face à l'IA, nous sommes en présence d'une histoire qui peut finir bien, comme elle peut finir mal, l'intelligence artificielle représentant autant un potentiel outil pour les juges qu'une potentielle contrainte. Même si le 'juge-robot' remplaçant le juge humain reste toujours un fantasme, les mutations induites par l'irruption de l'intelligence artificielle dans le domaine juridique et dans la société entière risquent de prendre une importance accrue dans notre mode de vie. Elles nous imposent une vigilance renforcée. Ce festival permet de lancer ce débat passionnant et de mesurer les enjeux, les risques et les vrais atouts de cette révolution qui est en marche. »

« L'IA, si puissante soit-elle, soulève des questions éthiques et juridiques cruciales. »

Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon

« L'intelligence artificielle, par sa capacité à analyser, prédire et automatiser, offre des perspectives inédites, complète de Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon. Dans nos tribunaux, elle pourrait alléger la charge des magistrats, accélérer le traitement des dossiers ou encore affiner l'évaluation des risques. Mais ces promesses ne doivent pas nous aveugler. Car l'IA, si puissante soit-elle, soulève des questions éthiques et juridiques cruciales : peut-elle rendre la justice avec l'humanité et la nuance qu'exige chaque affaire ? Peut-elle garantir l'équité, alors que ses algorithmes, conçus par des mains humaines, peuvent induire des biais insidieux ? Et que dire de la responsabilité pénale, qui requiert une analyse fine des responsabilités, du lien de causalité de l'élément intentionnel notamment. »



Ecrit par le 30 novembre 2025



Projections pour les scolaires

A l'occasion de cette 3^e édition du festival du film judiciaire, 6 courts métrages seront projetés de toutes la journée aux élèves des établissements scolaires inscrits au préalable et accompagnés par leurs professeurs.

Ce programme a pour but de proposer aux élèves et aux enseignants de ces établissements, des courts métrages en lien avec le domaine de la justice (voir détail dans l'encadré en fin d'article), leur permettant ainsi de mieux appréhender certains enjeux sociétaux et contextes humains puis de débattre par la suite.



Ces projections sont toujours suivies d'échanges directs avec des professionnels du droit, des magistrats, des policiers, des gendarmes, des éducateurs, des avocats ainsi que des représentants du rectorat, du CLSPD et de la ville de Pertuis.

Une séance pour le grand public suivie d'un débat

Par ailleurs, une séance gratuite sur inscription réservée au grand public clôturera cette 3° édition. C'est le film 'The Circle' qui sera projeté à partir de 19h dans les salles obscures du cinéma Le Luberon. Le sujet de ce long-métrage : « Les Etats-Unis, dans un futur proche. Mae est engagée chez The Circle, le groupe de nouvelles technologies et de médias sociaux le plus puissant au monde. Pour elle, c'est une opportunité en or ! Tandis qu'elle prend de plus en plus de responsabilités, le fondateur de l'entreprise, Eamon Bailey, l'encourage à participer à une expérience révolutionnaire qui bouscule les limites de la vie privée, de l'éthique et des libertés individuelles. Désormais, les choix que fait Mae dans le cadre de cette expérience impactent l'avenir de ses amis, de ses proches et de l'humanité tout entière... » La projection sera suivie d'un débat avec le public.

L.G.

 3^e édition du Festival du film judiciaire. 19h. Mardi 13 mai. Cinéma <u>Le Luberon</u>. 31, rue Giraud. Pertuis Informations et réservations : 04 90 79 50 40. pad@mairie-pertuis.fr

Les 6 courts métrages projetés

'Ma meilleure amie'

Court-métrage réalisé par des jeunes de Association Vatos Locos Vidéo.

« Sarah, une adolescente connectée, s'appuie sur sa «meilleure amie», une présence toujours disponible pour l'aider dans son quotidien. Mais peu à peu, son attachement à cette amie l'éloigne de ses vrais amis. Lorsque son obsession pour les réponses instantanées remplace les échanges réels, ses camarades lui font comprendre qu'elle passe à côté de l'essentiel. Une réflexion sur notre rapport à la technologie et à l'importance des liens humains. »

'IAMoyen?'

Court-métrage réalisé par des jeunes de la Mission Locale.

« Léo découvre Emma lors d'un atelier de la Mission Locale. Pour arriver à la séduire il va devoir faire appel à un allié inattendu. »

'Alerte réveil'

Court-métrage réalisé par des jeunes de l'école numérique des apprentissages de l'association VOLT par image et son.

« Alors qu'un homme à la frontière du réel fuit une menace mystérieuse, il semble être rattrapé par un ennemi bien plus insidieux. Mais qu'en est-il réellement ? »

'Réveille-toi'

Court-métrage réalisé par les lycéens du Lycée Val de Durance en partenariat avec l'association Audiovisocial.

« Des lycéens sont hypnotisés par des écrans d'ordinateurs et smartphones, ils ont perdu toute leur autonomie. Est-ce un cauchemar ou la réalité ? »

'L'apéro'





Court-métrage réalisé par les lycéens du Lycée Val de Durance en partenariat avec l'association Audiovisocial.

« Un groupe d'amis se donnent rendez-vous pour un apéro, mais la soirée commence mal... »

Le marché mondial de l'IA pourrait dépasser les 500 milliards de dollars d'ici 2028





Du 6 au 11 février s'est tenu à Paris le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, y a annoncé un plan d'investissement de 200 millions d'euros pour le secteur de l'IA européenne, « le plus grand partenariat public-privé du monde ». Celui-ci s'accompagne cependant de conditions, telles qu'une simplification drastiques des règles européennes qui encadrent l'intelligence artificielle, ainsi qu'une « réduction des lourdeurs





bureaucratiques ». En clôture de l'évènement, Emmanuel Macron a quant à lui déclaré : « Nous avons besoin de continuer à faire avancer une gouvernance internationale de l'intelligence artificielle ». 61 pays ont d'ores et déjà signé une déclaration pour une intelligence artificielle « ouverte », « inclusive » et « éthique » ; les États-Unis et le Royaume-Uni ne font pas partie des signataires.

D'après les prévisions publiées par les <u>Market Insights</u> de Statista, le secteur mondial de l'IA pourrait dépasser les 500 milliards de dollars de chiffre d'affaires d'ici 2028, soit une multiplication par quatre par rapport à la taille du marché estimée en 2023. Les segments qui devraient connaître la plus forte croissance entre 2023 et 2028 sont l'apprentissage automatique, la robotique basée sur l'IA et le traitement automatique des langues, avec une croissance de plus de 200% attendue par les analystes du marché sur cinq ans (plus de 400% pour l'apprentissage automatique). Comme le montre notre infographie, l'apprentissage automatique est de loin le segment le plus important du marché : il pesait environ 38 % du chiffre d'affaires total du secteur en 2023, et cette part devrait grimper à plus de 50 % d'ici 2028.

De Valentine Fourreau pour <u>Statista</u>